

Date limite de remise de dossier : 24 janvier 2025

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AFFAIRES SOCIALES 2025

Ce dossier concerne les demandes de **subvention de fonctionnement** de l'association.
Vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande.

Les demandes de subvention de projet et d'équipement n'y sont pas incluses.
Si vous souhaitez effectuer une demande de projet et/ou d'équipement, le dossier est disponible en ligne sur le site de la mairie ou en version papier au service vie culturelle et associative.

Mode d'attribution des subventions :

Le traitement du dossier de subvention de fonctionnement est le suivant :

- Enregistrement du dossier au courrier ou par courriel pour valider sa date d'arrivée.
- Vérification du dossier par le service : contenu, pièces justificatives, signature...
- Etude de la demande de subvention en commission Action Sociale et Solidarités par les élus de la majorité et de la minorité.
- Présentation en début d'année de la demande de subvention en Conseil Municipal pour décision.
- Transmission d'un courrier de notification à l'association

NOUS ETUDIERONS TOUT DOSSIER DUMENT COMPLÉTÉ

► **VOTRE ASSOCIATION**

✓ **Identification de votre association :**

Nom :
Adresse du siège social :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Adresse mail :

✓ **Identification des responsables de votre association :**

Composition du bureau actuel :

◆ **PRÉSIDENT(E) :**

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :

◆ **TRÉSORIER(E) :**

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :

◆ **Identification de la personne chargée du dossier :**

S'il s'agit d'une autre personne, veuillez remplir ci-dessous :

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :

◆ **Objet de l'association :**

► **UTILISATEURS, BENEVOLES**

	Le Pellerin	Autres communes
Nombre de familles aidées/suivies		
Nombre de personnes aidées/suivies		
Nombre d'heures prestataires réalisées de janvier à décembre 2024*		
Nombre de repas portés		
Nombre de bénévoles		

*Données à actualiser jusqu'à fin janvier 2025

Quelles sont les actions menées sur la commune en 2024 ?

Pour les associations d'aide à domicile :

- Nombre de salariés de l'association : _____

- Quels diplômes et qualifications de ces professionnels ?

- Quelles actions sont mises en place pour ces salariés (Formations, qualité de vie au travail...)

► **SUBVENTIONS**

Votre association bénéficie-t-elle de subventions autres que celle de la collectivité du Pellerin ?

Subventions	OUI	Montant	NON
Europe			
Etat			
Département			
Nantes Métropole			
Commune : -----			
Commune : -----			
Autre... -----			
Autre... -----			

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit être obligatoirement remplie pour la demande et ce quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné (e),

Représentant (e) légal (e) de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiement y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

Demande une subvention de fonctionnement de :

 €

◆ **Merci d'expliciter le montant demandé :**

Fait, le _____ à _____

Signature :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A TRANSMETTRE :

- Compte rendu financier 2024**
- Budget prévisionnel 2025 (tableau en fin de dossier)**
- PV dernière assemblée générale**
- Un RIB**

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Etat Bancaire au 30 novembre 2024	Crédits
Compte(s) courant(s) Caisse
Livret(s) ou autre(s)

CHARGES	Montant ¹	PRODUITS	Montant
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation²	
Autres fournitures		Etat : précisez-le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		-	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ³	
Publicité, publication		-	
Déplacements, missions		Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
Charges Indirectes			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁴			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

Merci de renvoyer votre dossier par mail, ou en version papier à l'accueil du service à :

Sandra COULON-CLAVERY,
Service Social – CCAS Le Pellerin
Accueil du service : 02 40 05 69
81
sandra.coulon@ville-lepellerin.fr
ccas@ville-lepellerin.fr
CCAS France Services – Allée George Sand

Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès de l'Etablissement où vous avez déposé votre dossier.
Les données collectées seront communiquées aux responsables des services concernés